

Conditions générales d'utilisation du programme de fidélité du Touquet-Paris-Plage mis en place par Le Touquet & Co

*Les conditions générales d'utilisations seront nommées ci-après « les conditions générales ».
Le programme de fidélité sera nommé ci-après « Le programme ».
Les avantages fidélité seront nommés ci-après « Les avantages ».
Les clients du Programme de fidélité seront nommés ci-après « Les adhérents »*

Ces conditions générales sont applicables dans l'ensemble des équipements gérés statutairement par « Le Touquet & Co », à savoir :

- Le Centre Nautique de la Manche Bertrand Lambert ;
- La Centre Nautique de la Baie de Canche ;
- Le Parc Equestre du Touquet-Paris-Plage ;
- Le Centre Tennistique Pierre de Coubertin ;
- Le Phare de la Canche du Touquet-Paris-Plage ;
- L'Office de tourisme ; (produits boutiques estampillés (hors dépôt vente), visites guidées programmées par le Pôle Patrimoine, billetterie de certains évènements Touquet & Co).

Les présentes conditions générales, approuvées par délibération du Conseil d'administration en date du 11 juillet 2022, régissent les relations contractuelles applicables entre Le Touquet & Co et ses clients dans le cadre du fonctionnement du programme de fidélité.

ARTICLE 1 – GÉNÉRALITÉS

« Le Touquet & Co » dont le siège social est situé à l'Hôtel de Ville Boulevard Daloz 62520 LE TOUQUET-PARIS-PLAGE, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de BOULOGNE-SUR-MER sous le n° 847 715 380 – n° TVA intracommunautaire FR 55847 715 380, N° de téléphone : 03.21.06.72.00 courriel : contact@letouquet.com met en place un programme fidélité réservé à ses clients (les « Adhérents »).

1

Le Programme de Fidélité est un programme à points qui permet au Client de cumuler des points sous conditions détaillées aux articles 2 et 3, et d'avoir la possibilité de bénéficier d'un produit ou réduction offerts, selon les paliers atteints, tels que détaillés dans l'article 4.

L'ouverture d'une carte de fidélité et donc l'accès au Programme de Fidélité est gratuit.

ARTICLE 2 – OBJET

Les Conditions Générales ont pour objet de décrire les conditions de participation au Programme.

Elles visent notamment à régir :

- L'adhésion au Programme ;
- Les avantages fidélité associés (les « Avantages »).

Tout Adhérent déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales, disponibles sur les équipements sur demande ou sur le site Internet www.letouquet.com .

Le fait d'adhérer au Programme implique l'adhésion entière, et sans réserve de l'Adhérent aux Conditions Générales et à recevoir les informations liées aux avantages et aux informations touristiques de la station par mail et SMS.

ARTICLE 3 – ADHÉSION

En adhérant au Programme, l'Adhérent déclare être une personne physique majeure ou titulaire d'une autorisation parentale et avoir la capacité de conclure le présent contrat, à agir à des fins strictement personnelles et qui n'entrent pas dans le cadre d'une activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale.

L'adhésion au Programme est gratuite, en communiquant toutes les informations utiles requises telles que précisées aux articles 9, 10 et 11 :

- Sur simple demande au sein des accueils des équipements gérés par « Le Touquet & Co » ; ou
- Automatiquement sur le site Internet : www.letouquet.com/cartedefidelite

Tout Adhérent peut, à tout moment, se désinscrire du Programme dans les conditions indiquées à l'article 9. L'adhésion au Programme est totalement dématérialisée. A ce titre, il est précisé qu'aucune carte physique ne sera remise à l'Adhérent. Une seule adhésion est autorisée par personne. L'adhésion au Programme est strictement personnelle et individuelle. Elle ne peut en aucun cas être cédée, transférée, prêtée ou vendue à quiconque ou utilisée à d'autres fins que celles définies aux Conditions Générales.

ARTICLE 4 – CUMUL DE POINTS FIDELITE

Le programme permet à l'adhérent de cumuler des points fidélité sur le montant des achats effectués au sein des équipements listés en préambule*.

*Hors prestations de service type : parking port à échouage au Centre Nautique de la Canche, ainsi que le permis côtier et le permis fluvial, parking char à voile au Centre Nautique de la Manche Bertrand LAMBERT et location de boxe à l'année au Centre Equestre.

Selon son lieu de résidence, le cumul des points se fait de la sorte :

- Programme de Fidélité pour les « Les Résidents du Touquet » (pouvant présenter l'avis de la taxe d'habitation) : 1 point cumulé par tranche de 10€ T.T.C. d'achat.

- Programme de Fidélité pour les « Amis du Touquet » (Consommateurs réguliers : employés sur Le Touquet, habitants proches, touristes réguliers etc ...) : 1 point cumulé par tranche de 20€ T.T.C. d'achat.

Les achats antérieurs à la date de création de la carte ne seront pas pris en compte.

L'Adhérent ne cumule pas de point lors de ses commandes effectuées en ligne sur www.letouquet.com (une amélioration du process est prévue pour 2023).

Pour profiter du Programme de Fidélité, le Client doit s'identifier à chaque achat en indiquant son numéro de téléphone portable au personnel de caisse (condition sine qua non pour assurer le cumul des points).

Les points fidélité ont une durée de validité de douze mois glissants à compter de la date de l'action ayant permis l'obtention desdits points fidélité.

En cas de demande de remboursement des activités achetées par l'Adhérent, les points fidélité afférents aux Produits remboursés seront décomptés du total des points fidélité de l'Adhérent selon la même logique que celle du cumul de points détaillé à l'article 4.

L'Adhérent peut consulter librement et gratuitement le solde de ses points fidélité ainsi que le statut fidélité associé, sur demande à l'accueil de nos équipements, et depuis son application wallet/Google Pay (portefeuille électronique) téléchargeable dans l'App Store ou sur Google Play.

ARTICLE 5 – UTILISATION DES POINTS

En tout état de cause, l'Adhérent peut utiliser uniquement les points fidélité cumulés disponibles sur son solde.

Chaque palier de 50 points déclenche un bon d'achat d'une valeur de 25€ qui pourra être utilisé au sein des équipements cités en préambule.

La date de validité du bon est de 6 mois pour les porteurs de la carte de fidélité « Les Résidents du Touquet » et de 12 mois les porteurs de la carte de fidélité « Amis du Touquet ».

3

Pour utiliser le bon d'achat de 25€ au sein de la boutique officielle du Touquet-Paris-Plage, un montant d'achat minimum de 75€ sera obligatoire.

Chaque palier de 50 points déclenche un bon d'achat d'une valeur de 25€ qui pourra être utilisé au sein des équipements cités en préambule (de l'article 5)

- le bon d'achat est non fractionnable et ne pourra être utilisé qu'en un seule fois,
- les bons d'achats ne sont pas cumulables pour le règlement d'une seule prestation. 1 seul bon d'achat accepté par prestation achetée

L'utilisation du bon d'achat nécessite la pièce d'identité de l'adhérent.

Il est précisé que les points fidélité n'ont aucune valeur marchande. Ils ne peuvent être ni repris, ni échangés contre de l'argent ou leur valeur en espèces.

ARTICLE 6 – AUTRES AVANTAGES ET OFFRES COMMERCIALES

Des points supplémentaires peuvent être accordés au Client lors d'offres particulières et/ou temporaires proposées par « Le Touquet & Co » (ci-après un ou des « Bonus »). Il s'agit d'opérations durant lesquelles des points supplémentaires peuvent être cumulés en fonction soit d'un moment de la journée, d'un produit, d'une commande sur un canal particulier ou d'un

EVÉNEMENTS

ÉQUIPEMENTS

OFFICE DE TOURISME

PATRIMOINE

LE TOUQUET&CO

Hôtel de ville - Bld Daloz

62520 Le Touquet-Paris-Plage

T +33 (0)3 21 06 72 72 - contact@letouquet.com

RCS Boulogne-sur-mer 847 715 380

Code NAF : 93.11Z ■ SIRET : 847 715 380 00014

TVA Intra : FR 55 847 715 380



LE TOUQUET&CO

www.letouquet.com |    

montant d'achat (exemple : 10 points en plus pour toute réservation d'un court de tennis le mercredi entre 14h et 19h). Ces points supplémentaires seront crédités sur le Compte Client seulement si les conditions liées au Bonus sont respectées. Chaque type de Bonus est valable une seule fois par jour.

Des offres sous forme de remise soumises à conditions pourront être également envoyées. L'Adhérent sera informé de ces offres par mail ou SMS. Ces offres sont ouvertes à l'adhérent et à la ou les personnes qui l'accompagne(nt) dans la limite d'un nombre de places indiqué sur l'offre.

Offre de bienvenue

L'Adhérent « Le Touquet & Co » nouvellement inscrit ayant activé sa carte bénéficie d'un crédit de 10 points

Cette offre de bienvenue est non cumulable avec tout autre avantage ; elle est personnelle, utilisable une seule fois, non fractionnable, non cessible, non échangeable et non remboursable. Elle ne peut être remplacée en cas de perte ou de vol.

L'offre de bienvenue est automatiquement émise par « Le Touquet & Co » dans les quinze (15) jours suivant l'adhésion au Programme, par SMS ainsi que dans le compte client de l'Adhérent.

ARTICLE 7 – DUREE DE VALIDITE

Le Programme de Fidélité est illimité dans le temps, en revanche les points cumulés sont considérés comme perdus au bout de 365 jours après les avoir cumulé. L'Adhérent recevra en amont un rappel pour limiter la perte de ses points.

4

ARTICLE 8 – RÉCLAMATION

Toute question ou réclamation relative au Programme Fidélité « Le Touquet & Co » devra être faite par courriel à l'adresse suivante : programmefidelite@letouquet.com

ARTICLE 9 – RESILIATION – RADIATION

Si l'Adhérent souhaite sortir définitivement du Programme, il lui suffit d'en faire la demande par e-mail à l'adresse suivante : programmefidelite@letouquet.com. Dans ce cas, l'adhésion sera désactivée dans les meilleurs délais et l'Adhérent ne pourra plus bénéficier des Avantages. Il perdra notamment tous les points fidélité accumulés sans possibilité de récupération ultérieure.

En outre, tout manquement aux Conditions Générales, toute utilisation abusive ou frauduleuse des Avantages, tout agissement visant à perturber le Programme, toute falsification des informations transmises par l'Adhérent, tout achat effectué au moyen de titres de paiement volés, détournés ou sans provision ou encore tout comportement préjudiciable aux intérêts de « Le Touquet & Co » entraînera de plein droit la radiation de l'Adhérent, l'annulation de ses points fidélité et des Avantages obtenus, sans compensation ni indemnisation d'aucune sorte et sans information préalable.

EVÉNEMENTS

ÉQUIPEMENTS

OFFICE DE TOURISME

PATRIMOINE

LE TOUQUET&CO

Hôtel de ville - Bld Daloz

62520 Le Touquet-Paris-Plage

T +33 (0)3 21 06 72 72 - contact@letouquet.com

RCS Boulogne-sur-mer 847 715 380

Code NAF : 93.11Z ■ SIRET : 847 715 380 00014

TVA Intra : FR 55 847 715 380

ARTICLE 10 – MODIFICATION, SUSPENSION OU ARRET DU PROGRAMME

Le Programme, les Avantages ainsi que les Conditions Générales y afférentes sont susceptibles d'être modifiés, suspendus ou supprimés à tout moment par « Le Touquet & Co » qui en informera les Adhérents par le moyen le plus adéquat (courrier, email, SMS - via les coordonnées transmises par l'Adhérent -, affichage sur le Site Internet ou au sein des équipements gérés par « Le Touquet & Co », etc.) en respectant un préavis d'un (1) mois.

Toutefois, en cas d'enrichissement du Programme ou d'avantage supplémentaire en faveur de l'Adhérent, celui-ci sera applicable immédiatement.

Aucune modification ou suppression du Programme ne pourra donner droit à une quelconque indemnité au bénéfice de l'Adhérent.

Les présentes conditions générales pourront être modifiées après avoir été approuvées par le Conseil d'administration du Touquet & Co

ARTICLE 11 – DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Pour adhérer au Programme, l'Adhérent doit transmettre à « Le Touquet & Co » les coordonnées suivantes de façon obligatoire : Nom ; Prénom ; Numéro de téléphone Date de Naissance ; Adresse email, Code Postal ; et de manière facultative : Adresse ; Ville ; ses préférences. Ces informations sont nécessaires à la prise en compte de l'adhésion de l'Adhérent au Programme et lui permettent de bénéficier des Avantages.

En cas de changement dans ses coordonnées, l'Adhérent devra en informer « Le Touquet & Co » directement à l'accueil de l'un des équipements gérés par « Le Touquet & Co », ou par email à l'adresse suivante : programmefidelite@letouquet.com .

Les données personnelles vous concernant et collectées par le site www.letouquet.com/cartedefidelite sont uniquement destinées à l'entreprise « Le Touquet & Co » et seront uniquement exploitées dans le cadre explicité dans le formulaire, aux fins du bon fonctionnement du Programme. En aucun cas, les données personnelles saisies et envoyées sur les formulaires ne seront transmises, louées ou commercialisées à des tiers. À ce sujet, les employés de « Le Touquet & Co » sont soumis à un accord de confidentialité des données.

Conformément aux lois et réglementations françaises et européennes en vigueur relatives aux données à caractère personnel, l'Adhérent dispose d'un droit d'accès, de rectification, de limitation de traitement, d'opposition, de portabilité et d'effacement de ses données. Ces droits peuvent s'exercer sur simple demande à l'adresse suivante contact@letouquet.com

En adhérant à un Programme de Fidélité, le Client accepte dans le formulaire d'adhésion d'être contacté par email ou sms afin de recevoir les communications de suivi de son programme de fidélité.

Pour les besoins du fonctionnement d'un Programme de Fidélité, l'ensemble des informations relatives aux achats d'un Client dans le cadre d'un Programme de fidélité sont collectées. Ces



LE TOUQUET&CO

www.letouquet.com |    

informations font l'objet d'un traitement informatique destiné à traiter les demandes du Client, lui faire profiter des avantages du Programme de Fidélité et lui adresser les bons plans et promotions relatifs à ce Programme de Fidélité qui seraient proposés par le magasin Favori choisi. Ces informations permettent également la réalisation d'études statistiques et marketing.

ARTICLE 12 – RESPONSABILITÉ

« Le Touquet & Co » s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires afin d'assurer au mieux le bon fonctionnement du Programme. Cependant, sa responsabilité ne pourra être engagée :

- En cas d'indisponibilité du Programme du fait d'un cas de force majeure telle que définie à l'article 1218 du Code civil ou imputable au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers ;
- En cas d'interruption momentanée pour des raisons techniques ou de maintenance ;
- Pour tous dommages ou inconvénients résultant de l'utilisation du réseau internet tel que perte de données, intrusion extérieure, virus informatiques, rupture de service.

La responsabilité de LE TOUQUET & CO ne saurait être engagée en cas de clic sur un lien frauduleux via le lecteur du QR Code utilisé par l'ADHERENT.

ARTICEL 13 – CONTACT

Pour toute question relative au Programme, l'Adhérent est invité à s'adresser au service client :

- Par courrier à l'adresse suivante : « Le Touquet & Co » Hôtel de Ville – Bvd Daloz 62520 LE TOUQUET-PARIS-PLAGE
- Par courrier électronique programmefidelite@letouquet.com
- Par téléphone au 03 21 06 48 62

ARTICLE 14 – LITIGES

Les présentes CGU sont soumises à la loi française. En cas de litige, le litige sera soumis aux tribunaux français territorialement compétents.

En cas de litige, le Client peut tout d'abord contacter « Le Touquet & Co » fin de rechercher une solution amiable.

Par ailleurs, la Commission Européenne a mis en place une plateforme de Règlement en Ligne des Litiges, facilitant le règlement indépendant par voie extrajudiciaire des litiges en ligne entre consommateurs et professionnels de l'Union européenne. Cette plateforme est accessible au lien suivant : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/>